



Séance de sensibilisation sur la prévention de la Covid-19 réalisée par le comité de protection de l'école Gaoua (Kava, le 21 juillet 2020)

# RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

- I. Contexte
- II. Situation de protection
- III. Sécurité physique et personnelle
- IV. Personnes ayant des besoins spécifiques
- V. Logements, terres et Biens, Etat de droit
- VI. Protection basée sur la communauté/ renforcement de capacités communautaires
- VII. Système de partage d'information et de coordination
- VIII. Prévention contre le COVID-19
- IX. Recommandations et actions de suivi requises



Dotation de savon pour les dispositifs de lave-mains implantés dans le site d'accueil de 38 villa (Kava, le 24 juillet 2020)

## I. CONTEXTE

Dans la région du Centre Nord, la situation sécuritaire s'est à nouveau dégradée au cours du mois de juillet 2020. Malgré les actions de sécurisation menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), l'on a enregistré une augmentation du nombre des attaques de groupes armés non identifiés (GANI) dans les communes de Barsalogo, Pensa, Namissiguima, Dablo et Pissila. En effet dans ces communes, les groupes armés non identifiés (GANI) ont repris les attaques ciblées contre les populations. Outre ces attaques, la région du Centre Nord est confrontée aux cas d'inondations au niveau de certains sites d'accueil des personnes déplacées Internes (PDI) et de certaines familles d'accueil. Fort heureusement, les dégâts occasionnés par ces inondations sont essentiellement matériels.

Nonobstant la dégradation de la situation sécuritaire, les structures humanitaires continuent d'offrir des prestations de services aux populations hôtes et aux PDI. C'est ainsi qu'un certain nombre d'activités de protection ont pu être menés sur le terrain. L'on note la poursuite de la mise en œuvre des activités de monitoring de protection dans différentes communes de la région, la mise en œuvre des activités de lutte contre la pandémie de la Covid-19, de suivi-post assistance des PBS, de protection de l'enfant, de prise en charge psychosociale des victimes de violations de droits et de personnes à besoin spécifiques (PBS).

En partenariat avec d'autres structures humanitaires telles la Fondation Hironnelle, cent trente-six (136) radios solaires et dix (10) baffles ont été distribuées aux PDI et populations hôtes des communes de Barsalogo, Kaya et Pissila. En sus, l'ONG OXFAM a accompagné le renforcement des compétences des membres de comités de protection de Pissila et Tougouri sur les généralités de la protection. ICAHD-International a également pris part à la session de formation sur la coordination et la gestion des sites de déplacés (CCCM) organisée par l'UNHCR et à l'atelier de validation de l'étude initiée par OIM sur la situation des personnes déplacées, la cohésion sociale entre elles et les populations hôtes ainsi que les créneaux porteurs d'emplois dans les zones d'intervention du projet Région du Centre-Nord (Kaya et Barsalogo) et du Sahel (Dori et Gorom-Gorom).

## II. SITUATION DE PROTECTION

### 1. Zones couvertes dans la période sous rapport

Durant la période couverte, les activités de monitoring de protection ont été menées dans cent dix-huit (118) villages/quartiers/secteurs de la région du Centre-Nord dont soixante-quatre (64) de la province du Sanmatenga, trente-un (31) de la province de Bam, et vingt-trois (23) de la province du Namentenga. La liste nominative des villages couverts sous rapport est consignée en annexe.

Dans la mise en œuvre de leurs activités terrain, les moniteurs de protection ont été confrontés à certaines difficultés. Il s'agit de l'inaccessibilité de certains villages (Foubé, Dablo, Namissiguima, etc.)

à cause des menaces et attaques des GANI et du mauvais état des routes sur la plupart des axes empruntés par les moniteurs en cette période des pluies.

## 2. Caractéristiques des mouvements de population

Au cours du mois de juillet 2020, l'on dénombre le retour de deux cent dix (210) ménages dans leurs villages d'origine et/ou d'accueil. On a enregistré cinquante-six (56) ménages dans la commune de Barsalogo, cent trois (103) ménages dans la commune de Pensa, quarante-cinq (45) ménages dans la commune de Pissila et six (06) ménages dans la commune de Kongoussi.

Les motifs de ces déplacements varient d'une commune à une autre. Pour les communes de Barsalogo et Pensa, les populations retournées affirment qu'elles sont revenues pour cultiver afin de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. Quant aux communes de Pissila et de Kongoussi, ce sont les attaques des GANI qui les ont contraintes à se déplacer afin de mettre leurs familles en sécurité.

Les villages qui ont connu des retours de populations sont :

- **Commune de Barsalogo** : Bibre, Darkoa, Tatoukou, Kogyende, Somyalka, Bouilli, Sidogo, Tamassogo, Nakombgo, Gabou, Noogo et Sanba (en provenance des sites d'accueil de PDI de Barsalogo)
- **Commune de Pensa** : Silabila (en provenance du site d'accueil d'Antenne Ville de Pensa)
- **Commune de Pissila** : Pissila Centre (en provenance du village de Kemna)
- **Commune de Kongoussi** : Kongoussi (en provenance de Silgagui dans le Soum).

## III. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

### 1. Situation sécuritaire dans les zones couvertes

Les activités de monitoring dans la région du Centre Nord ont permis d'enregistrer huit (08) incidents sécuritaires au cours du mois de juillet 2020, répartis dans les communes de Pissila, Namissiguima, Pensa et Barsalogo avec un (01) incident chacune et Foubé avec quatre (04) incidents.

Dans la commune de Pissila, une attaque de GANI le 21 juillet 2020, dans le village de Kemna, village situé à dix (17) km de Pissila, a fait 15 morts dans les rangs des GANI qui ont été surpris par la résistance des volontaires de la Défense de la Patrie (VDP) de ladite localité. En représailles, les GANI sont revenus incendier sept (07) motos des VDP et quelques concessions.

Dans la commune de Barsalogo, ce sont quinze (15) femmes des comités de protection N°1 et N°3 qui ont été attaquées par huit (08) GANI. L'incident s'est produit dans l'après-midi du 21 juillet 2020

dans les hameaux de culture de Sorboulgou et de Zorbo. C'est sous le coup de menaces que toutes les femmes se sont enfuies en abandonnant leurs ânes et charrettes pour rejoindre Barsalogo.

Dans la commune de Pensa, une embuscade tendue par des GANI dans la matinée du 06 juillet 2020 à Yantenga, village situé à vingt (20) kilomètre de Pensa a fait sept (07) morts dont des VDP et le maire de la commune.

Dans la journée du 30 juin 2020, à Namissiguima quatre (04) Volontaires de Défense pour la Patrie (VDP) en partance pour Sirgila ont été attaqués par des GANI (08 personnes). Cette attaque a occasionné la mort d'un VDP. Cette information n'a pas été pris en compte dans le rapport mensuel de monitoring de protection du mois de juin, car l'incident s'est produit le jour de la transmission d'où sa mention dans le présent rapport.

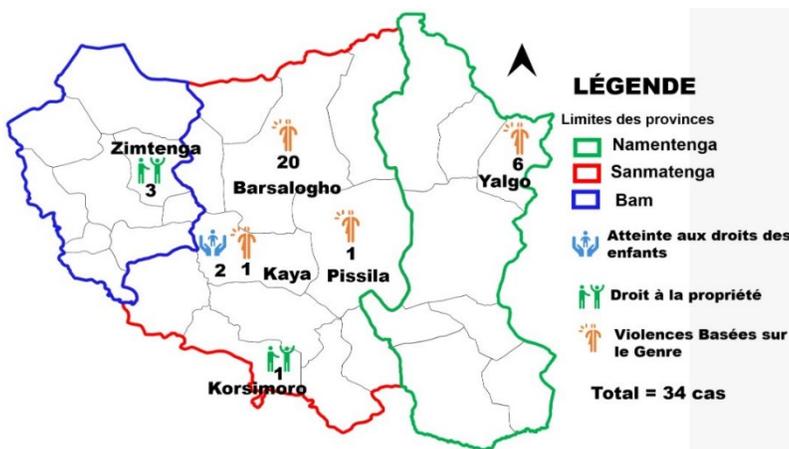
Dans le village de Foubé, quatre (04) incidents ont été enregistrés :

- Le premier incident s'est produit le 12 juillet 2020, aux environs de 07 heures, dix-neuf (19) PDI dont 15 femmes et 4 filles ont été attaquées par les GANI à Poukillalé, village situé à 12 km de Foubé.
- Le second incident a eu lieu le 14 juillet 2020, aux environs de 9 heures, où des coups de feu auraient été entendus à Koulpagré, hameau de culture situé à huit (08) km de Foubé. L'on note l'enlèvement d'un homme âgé de quarante-cinq (45) ans au cours de cette attaque. Les habits et chaussures de ce dernier ont été retrouvé sur les lieux.
- Le troisième incident fait état d'échanges de tirs entre trois (03) VDP et des GANI ; les VDP étaient en partance pour le village Poukilallé lorsqu'ils ont rencontré les GANI sur leur chemin. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée au cours cette attaque.
- Le quatrième incident est relatif à l'assassinat de deux (02) hommes originaires de Foubé le 22 juillet 2020. Après les meurtres, l'un des corps avait été piégé et a explosé lors de sa manipulation par les VDP qui, connaissant le mode opératoire des GANI, ont pris leurs précautions pour éviter d'autres pertes en vies humaines.

## 2. Incidents de protection dans les zones sous couverture

Les activités de monitoring ont permis de recenser trente-quatre (34) cas de violations de droits dans les communes d'intervention dans le Centre Notre comme l'atteste la figure ci-dessous :

**Figure n°1 : Répartition des types de violations identifiés en fonction des communes (n=34)**



La figure ci-contre indique une prédominance des violences basées sur le genre qui représente 82,35% des cas de violations enregistrés au cours du mois de juillet. Cette situation s'explique par le fait que la femme est exposée à toutes formes de violences (lévirat, mariage forcé, propos injurieux et avilissants) et n'a généralement pas le droit de se plaindre par rapport à sa situation.

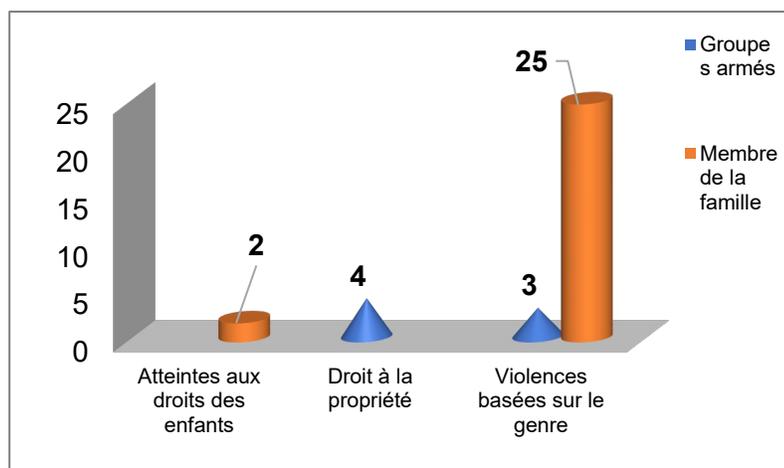
Elle est aussi victime de discrimination économique et sociale (interdiction parfois d'exercer un métier, privation de biens et de denrées alimentaires, ...). Dans certains cas, elle est abandonnée par son époux, par ses beaux-parents et/ou par ses parents. Elle est alors contrainte de s'occuper seule de ses enfants.

**Tableau n°1 : Répartition des cas de violations des droits selon le sexe et le type de violations**

	Féminin				Total Féminin	Masculin		Total Masculin	TOTAL GÉNÉRAL
	Barsalogho	Kaya	Pissila	Yalgo		Korsimoro	Zimtenga		
<b>Atteintes aux droits des enfants</b>		<b>2</b>			<b>2</b>				<b>2</b>
<b>Droit à la propriété</b>						<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Atteintes aux propriétés publiques et privées							1	1	1
Pillage						1	2	3	3
<b>Violences basées sur le genre</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>28</b>				<b>28</b>
Agression sexuelle	2				2				2
Discrimination sociale et économique	14	1		5	20				20
Lévirat forcé	3				3				3
Mariage forcé d'un enfant	1				1				1
Violence psychologique			1	1	2				2
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>34</b>

A l'analyse des informations contenues dans le tableau, les violations de droits à l'encontre des femmes demeurent les plus importantes avec 88,23% des cas. Ces dernières restent exposées aux abus (agressions sexuelles, discrimination sociale et économique, lévirat, mariage forcé d'enfants, violences psychologiques) du fait de leur statut social, du poids de la tradition et de la « domination » des hommes, En sus, avec les attaques qui ciblent les hommes, elles sont amenées à aller chercher les moyens de subsistance pour la famille (recherche de nourriture, de bois de chauffe, etc.) et deviennent également la cible des GANI ou la « proie » de certains « prédateurs » opportunistes.

**Figure n°2 : répartition des cas de violations des droits selon les présumés auteurs**



La figure ci-dessus présente les auteurs de violations de droits. Celles commises par les GANI sont minimales et ne représentent que 0,05% des cas enregistrés. 99,95% des cas sont à l'actif des membres de la famille de la victime. Cette situation pourrait se justifier par la fragilisation des liens familiaux, la paupérisation des ménages des familles déplacées et la relative ascendance en termes de pouvoir des familles d'accueil. La pauvreté des ménages PDI conduit bien souvent, certains chefs de ménages à fuir leurs

responsabilités vis-à-vis de leurs épouses et de leurs enfants. L'abandon du domicile par ces derniers rend vulnérables ces femmes et les expose à toutes sortes d'abus.

### 3. Violences basées sur le genre

Le tableau ci-dessous indique les cas de violences basées sur le genre (VBG) enregistré au cours du mois de juillet 2020 dans le Centre-Nord.

**Tableau n° 2 : répartition des violences basées sur le genre par commune.**

	Barsalogho	Kaya	Pissila	Yalgo	Zimtenga	TOTAL GÉNÉRAL
Agression sexuelle	2					2
Discrimination sociale et économique	14	1		5		20
Lévirat forcé	3					3
Mariage forcé d'un enfant	1					1
Violence psychologique			1	1		2
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		<b>28</b>

La région du Centre Nord a enregistré vingt-huit (28) cas de VBG répartis comme suit : 71,43% de cas de discrimination sociale et économique, 7,14% de cas d'agression sexuelle, trois (03) soit 10,71% de cas de lévirat, 7,14% de cas de violences psychologiques et 3,57% de cas pour le mariage forcé d'une mineure de 14 ans. Pour ce dernier cas sur le mariage forcé, en plus du de la pratique traditionnelle en la matière, certains parents y trouvent un bénéfice en termes de gains financiers et de réduction de charges (nombre de personnes à nourrir) pour la famille.

Trois (03) cas de lévirat forcé ont été notés à Barsalogho où la tradition oblige la femme qui perd son époux à se remarier à un autre membre de la même famille si elle veut garder ses enfants, certains avantages, et biens. La femme doit s'y soumettre au risque d'être répudiée par la belle famille.

Les discriminations sociales et économiques sont révélatrices de la fragilisation des familles où des femmes et leurs enfants sont abandonnés par leurs maris qui sont soit retournés dans leurs villages d'origine pour des raisons personnelles, soit allés vers des horizons meilleurs (sites d'orpillage) pour gagner ou refaire leur vie.

#### 4. Appui psychosocial

Durant le mois de juillet, l'équipe de psychologues de l'ICAHD-International a réalisé des activités de sensibilisations, de thérapie avec les groupes de parole et d'expression et des entretiens individuels. Au total, soixante-dix (70) personnes dont un (01) homme et soixante-neuf (69) femmes ont été touchées par ces activités. Le tableau, ci-dessous, présente la répartition par âge, sexe et types de troubles psychologiques diagnostiqués et pris en charge.

**Tableau n°3 : répartition des cas diagnostiqués et pris en charge psychologiquement**

TYPES DE TROUBLES PSYCHOLOGIQUES DIAGNOSTIQUES		GROUPE D'ÂGES	SEXE M		SEXE F		TOTAL	
			EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
LES TROUBLES ANXIEUX ET DE L' HUMEUR	Le Stress Post-Traumatique (SPT)	0-4					54	76
		5-17						
		18-59	1	1,4	53	74,6		
		≥ 60						
	La dépression (D)	0-4					1	1,4
		5-17						
		18-59			1	1,4		
		≥ 60						
	<u>L'Anxiété Généralisée (AG)</u>	0-4					16	22,6
		5-17			1	1,4		
		18-59			15	21,2		
		≥ 60						

L'analyse du tableau démontre que 76% des cas entretenus sont dans le registre du stress post traumatique contre 22,6% qui présentent des symptômes d'anxiété généralisée et seulement 1,4% de manifeste les signes de la dépression. Ces différents écarts s'expliquent toujours par le fait que les individus réagissent différemment et n'ont pas les mêmes facteurs de résilience, ni les mêmes capacités d'adaptation, ni n'utilisent les mêmes mécanismes de défenses pour faire face aux situations vécues.

Ceux qui présentent le tableau de stress post-traumatique sont les personnes chez qui il faut activer les facteurs de résilience soit individuel, familial, ou communautaire pour leur réhabilitation. Certains arguments comme la chance d'être en vie, en famille, dans la communauté et surtout le fait qu'ils ne soient pas seuls à avoir vécu ces attaques peuvent les aider. Ces personnes prise en charge sont en phase de rémission de leur stress ou de leurs troubles.

L'anxiété de ces personnes se justifie le plus souvent par le fait qu'elles sont confrontées aux problèmes existentiels : les problèmes de vivre, de soins, de logements etc. qui constituent des

facteurs déclencheurs et qui les poussent dans l'anxiété de leur avenir ou devenir ou carrément dans une dépression totale.

## **5. Protection de l'enfance**

La situation des enfants dans la région du Centre-Nord en général et ceux des communes d'intervention en particulier n'est guère reluisante. Les principales violations des droits de l'enfant sont l'éducation, la santé, la documentation.

Dans le domaine de l'éducation, les activités de monitoring de protection dans la commune de Barsalogo ont permis d'identifier seize (16) enfants non scolarisés dont l'âge est compris entre 5 à 17 ans et cinq (05) enfants (âgés de 8 à 13 ans). Il ressort également des activités de monitoring de protection que les enfants de cette commune sont dans l'oisiveté à cause de la fermeture depuis février 2020 des écoles qui sont devenues des lieux de refuges pour les populations sinistrées.

Dans le domaine de la documentation, plusieurs enfants ne sont pas déclarés à l'Etat Civil. Dans la commune de Kaya, l'on a identifié trois (03) enfants séparés qui n'ont pas d'acte de naissance. Une enquête menée auprès des parents d'enfants a permis de déceler qu'un nombre élevé d'enfants n'ont pas des documents de naissance. Sur 30 participants au focus groupe, 20 enfants ne sont pas scolarisés par manque d'acte de naissance.

Dans le domaine de la santé, les enfants bénéficient d'une prise en charge gratuite des soins médicaux jusqu'à 5 ans. Avec l'installation de la saison hivernale, beaucoup d'enfants sont exposés à des risques de maladies par manque de vêtements pour se protéger du froid et de l'humidité. De plus, la plupart des parents vivent dans des zones inondables, dans des maisons inachevées ou des maisons de fortunes. A cela s'ajoutent les responsabilités domestiques et la gestion hygiénique des menstrues qui perturbent souvent le quotidien des jeunes filles. Un besoin de kits d'hygiène menstruelle a été exprimé par les jeunes filles de Kaya lors des focus group. Par ailleurs, elles pointent du doigt, la promiscuité sur les sites qui les exposent aux risques d'agressions sexuelles/physiques/émotionnelles et psychologiques.

## **6. Cohésion sociale**

On note une bonne cohésion sociale entre PDI et communauté hôte dans les localités de la région du Centre-Nord. A Barsalogo, le climat un peu délétère du fait de la rareté de l'eau s'est normalisé avec les averses. Les points d'eau ne sont plus pris d'assauts et les longues files d'attentes ne sont plus observées. Chaque communauté (PDI et communauté hôte) peut bénéficier de l'eau sans incident. Néanmoins, les signes de stigmatisation et de mise à l'écart de la communauté peuhl reste perceptible. En attendant une intervention globale de la communauté humanitaire, les moniteurs de protection essaient d'apporter une première réponse sur le terrain à travers différentes sensibilisations sur la cohésion et la coexistence pacifique.

En outre, des murmures de mécontentements de la communauté hôte se font entendre à l'endroit des autorités locales et des acteurs humanitaires sur place. La communauté hôte se plaint de l'arrêt des distributions de vivres PAM qui était essentielle pour elle. La menace de tuer les animaux des PDI en errance circule au sein de la localité.

## IV. PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES (PBS)

Les activités de monitoring et de sensibilisation conduites par les moniteurs de protection ont permis d'identifier deux cent trente-trois (233) personnes à besoins spécifiques comme l'atteste le tableau ci-dessous.

**Tableau n°3 : répartition des types de vulnérabilités des PBS en fonction de leurs communes de résidence**

	Besoins spécifiques de protection juridique physique	Condition médicale sérieuse	Enfant à risque	Enfant non accompagné ou séparé	Femmes en situation à risque	Handicap	Parent isolé ou personne isolée responsable de subvenir aux besoins	Personne âgée à risque	Violence sexuelle et sexiste (SGBV)	Autres	TOTAL GÉNÉRAL
Barsalogho	1				59	3	4	4	2		73
Dablo					6		1				7
Kaya		1	1	2	38	1	4	8			55
Kongoussi		1	3		5	5	2	4		2	22
Korsimoro						1	8	3		12	24
Namissigma					4			1	1		6
Pissila		1			6	2		1			10
Tougouri					1			5		1	7
Yalgo		4		1	14	8		2			29
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>133</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>233</b>

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que les femmes en situation à risque sont les plus nombreuses. Elles représentent 57,08% des personnes à besoin spécifique identifiées. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les femmes sont les plus exposées à toutes les formes de violences. Il en ressort également que les communes de Barsalogho et de Kaya qui sont de grandes agglomérations et de grandes zones de concentrations de PDI enregistrent un grand nombre de PBS avec respectivement soixante-treize (73) et cinquante-cinq (55) PBS identifiées.

## **V. LOGEMENTS, TERRES ET BIENS (LTB), ETAT DE DROIT**

### **1. Situation de LTB dans la zone de déplacement et de retour**

Durant la période sous revue, l'on a enregistré des inondations à Barsalogho, Pissila et Foubé. Aucune perte en vie humaine, ni de blessés n'ont été recensés. Cependant ces inondations ont engendré des dégâts matériels surtout dans les sites d'accueil des PDI desdites localités. Le bilan des dégâts se présente comme suit :

- Foubé : douze (12) maisons détruites, quinze (15) maisons inondées, 27 ménages sinistrés et cent quarante-une (141) personnes touchées ;
- Pissila : vingt-trois (23) abris de l'UNHCR inondés, une (01) maison détruite, quatre (04) endommagées, douze (12) latrines écroulées, 23 ménages sinistrés et quatre-vingt-quinze (95) personnes touchées ;
- Barsalogho : quatre-vingt (80) tentes de NRC inondées, cinq (05) tentes de NRC endommagés, 41 ménages sinistrés et sept-cent-quarante-deux (742) personnes touchées.

La communauté humanitaire qui a pris conscience de l'implantation de PDI sur des sites inondables s'active, avec l'appui à l'Etat, à les relocaliser sur de nouveaux sites plus sûrs et non inondables.

### **2. Etat de droit**

Il ressort des activités de monitoring dans les zones couvertes que les services étatiques et communaux continuent d'offrir aux populations des prestations de service de qualité nonobstant l'inaccessibilité de certaines localités surtout en ces saisons de pluies. Les personnes déplacées internes (PDI) et les populations hôtes ont un égal accès aux différents services de base (santé, éducation, etc.) et bénéficient des mêmes avantages que les populations hôtes.

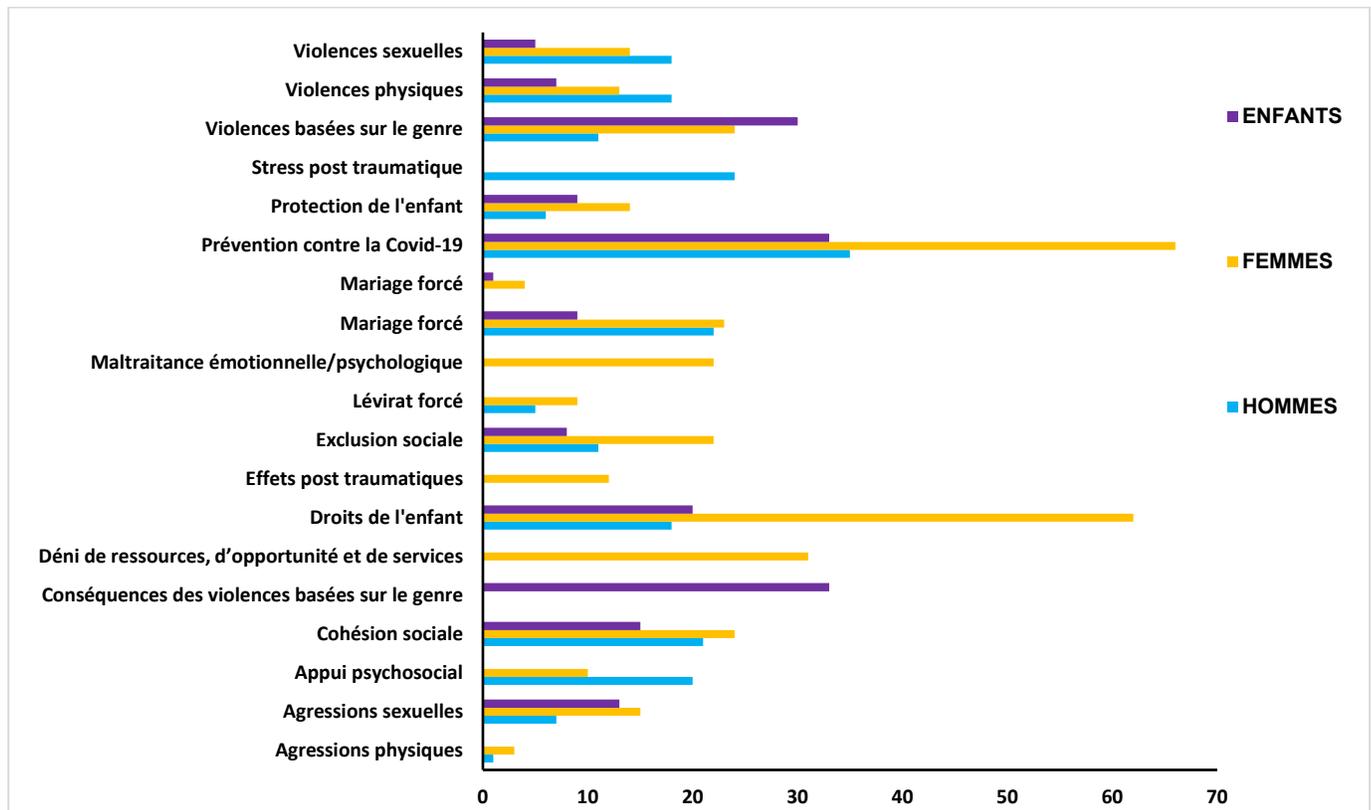
Les collectivités territoriales, de concert avec les structures déconcentrées de l'Action Humanitaire et de l'Administration, facilitent le rétablissement des documents d'identité ou administratifs perdus au cours du déplacement pour les PDI natifs. C'est le cas à Kaya où préfecture, mairie et services de l'action humanitaires s'y attèlent pour donner la meilleure réponse.

## VI. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE/ RENFORCEMENT DE CAPACITES COMMUNAUTAIRES

Ce sont trente (30) séances de sensibilisation qui ont été réalisées avec les PDI et la communauté hôte. Sept cent soixante-huit (768) personnes ont pris part à ces séances de sensibilisations dont deux cent dix-sept (217) hommes, trois cent soixante-huit (368) et cent quatre-vingt-trois (183) enfants.

Les thématiques qui ont été développées au cours de ces séances sont : Agressions physiques (1), Agressions sexuelles (1), Appui psychosocial (1), Cohésion sociale (2), Conséquences des violences basées sur le genre (1), Déni de ressources, d'opportunité et de services (1), Droits de l'enfant (3), Effets post traumatiques (1), Exclusion sociale (1), Lévirat forcé (1), Maltraitance émotionnelle/psychologique (1), Mariage forcé (3), Prévention contre la Covid-19 (5), Protection de l'enfant(1), Stress post traumatique (1), Violences basées sur le genre (2), Violences physiques (1), Violences sexuelles (1).

**Figure n°4 : répartition des différents thèmes de sensibilisation en fonction du statut des participants.**



## **VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION**

- ICAHD International travaille en synergie d'action avec toutes les structures étatiques en charge de la question de la protection des PDI et des communautés hôtes dans la région du Centre-Nord.
- ICAHD a eu une séance de travail avec l'ONG OXFAM pour la mise en œuvre des activités de renforcement des compétences des membres des comités de protection de Pissila et de Tougouri.
- ICAHD, dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Hirondelle, a bénéficié d'un don de dix (10) appareils de sonorisation et de cent-trente-six (136) radios solaires au profit des PDI et communautés hôtes de Kaya, Barsalogo et de Pissila. Ces radios solaires et appareils de sonorisations ont été distribués aux bénéficiaires qui avaient été identifiés initialement.
- ICAHD participe régulièrement aux rencontres de coordinations organisées au niveau régional à Kaya (domaine de responsabilité de la protection, de l'enfance, des VBG, du groupe de travail santé mentale et appui psychologique).
- ICAHD a pris part le 14 juillet 2020 à l'atelier de validation de l'étude portant sur la situation des personnes déplacées, la cohésion sociale entre elles et les populations hôtes ainsi que les créneaux porteurs d'emplois dans les zones d'intervention du projet Région du Centre-Nord (Kaya et Barsalogo)
- ICAHD a pris part du 14 au 15 juillet 2020 à la session de formation sur la coordination et la gestion des sites/camps organisée par l'UNHCR en collaboration avec ACTED.
- Les activités de monitoring ont permis de recenser quelques activités réalisées par d'autres structures humanitaires. Le tableau ci-dessous indique les activités menées par chaque structure dans les zones d'intervention de ICAHD.

**Tableau n°4 : actions des autres acteurs humanitaires et étatiques au cours du mois de juillet 2020**

COMMUNE	STRUCTURE	ACTIONS MENÉES	ESTIMATION DES BENEFICIAIRES
Barsalogo	ATAD en partenariat avec OXFAM/UNICEF	Distribution de kits aux PDI et aux hôtes. Le kit est composé de 2 seaux, 2 bouilloires, 7 boules de savons, 2 gobelets, 2 bidons et 1 pot	375 PDI
	UNHCR	Distribution de kits aux ménages occupant les Abris OIM construits par ICAHD. Le kit est composé de : 5 nattes, 3 couvertures, 3 Jerricans, 2 Seaux, 2 moustiquaires et du cash.	823 PDI
	CONASUR	Don de vivres aux populations retournés de Tamasco, Darkoa, Sidogo, Noogo	1000 retournées
	CN/AEJTB	Cash monétaire aux enfants des PDI et des populations hôtes	257 enfants
Kaya	CONASUR	Suivi de la délivrance des CNIB aux PDI et populations hôtes	5000 PDI et population hôtes
	Ministère de la santé	Campagne chimio prévention du paludisme saisonnier mené par le ministère de la santé.	-
	DPFSNFAH	Distribution des vivres aux ménages très vulnérables	117 ménages
	ACTED	Participation à la formation sur le CCCM organiser par ACTED	24 participants
Pensa	PAM/Oxfam	Distribution de vivres aux PDI	1689
	Alima	Prise en charge sanitaire	1332 personnes
	Médecins sans frontière	Prise en charge sanitaire	2189 personnes
	Children believe	Gestion de l'espace amis des enfants	616 enfants

## VIII. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS

Dans le mois de juillet, ICAHD-International a pu :

- tenir quatre (04) séances de travail avec HCR pour examiner et valider le canevas type des notes au dossier pour assistance et les procédures opérationnelles standards (SOPS) aux interventions monétaires.
- tenir trois (03) séances d'examen et de validation à l'interne des notes au dossier. Ce sont au total quarante-huit (48) notes au dossier qui ont été soumises à l'approbation de la Direction régionale de l'Action Humanitaire soit trois cent soixante-cinq (365) personnes à assister ;
- mener un plaidoyer auprès des responsables de l'OIM pour l'octroi d'une nouvelle tente de type sahélien à une famille sinistrée de Barsalogho dont l'incendie avait ravagé leur abri.
- prendre en charge l'intervention chirurgicale et les examens pré-opération d'une femme atteinte de prolapsus ;
- tenir une séance de validation de quarante-huit (48) notes au dossier avec la Direction Régionale de l'Action Humanitaire de la région du Centre Nord.

S'agissant du référencement, vingt-un (21) cas ont été référés à des structures de prise en charge.

**Tableau n°5 : répartition des cas référés en fonction des communes d'intervention de ICAHD**

COMMUNES	NOMBRE DE CAS RÉFÉRÉS	MOTIF DU RÉFÉRENCEMENT	STRUCTURE DE RÉFÉRENCEMENT
Barsalogho	17	Prise en charge psychologique	ONG Alima
Barsalogho	1	Médiation familiale	Service Social de Barsalogho
Barsalogho	3	Mariage forcé	Service Social de Barsalogho

En termes de suivi des personnes assistées, il convient de retenir que soixante-dix-sept (77) femmes assistées été écoutées dont vingt-huit (28) femmes mènent déjà une activité. A l'issue des entretiens, trente-neuf (39) femmes souhaiteraient mener des activités génératrices de revenus (AGR) si des moyens matériels ou financiers étaient mis à leur disposition.

- **Quelques défis à relever :**

- L'insuffisance d'eau dans les sites de Kongoussi (Loulouka 1, 2, 3, 4, 5) ;
- Le problème de discrimination des peulhs à Barsalogo ;
- Besoins de documents de naissance pour les enfants PDI de Barsalogo, Kongoussi malgré différentes audiences dont la délivrance des documents est toujours attendue ;
- Assistance des PBS identifiés dans les localités de Barsalogo, Dablo, Yalgo et Kaya ;
- L'accès difficile sur Dablo, Foubé et Namissiguima du fait de l'insécurité.

## **IX. PREVENTION CONTRE LA COVID-19**

Des activités de prévention contre la COVID-19 ont été menées, à savoir :

1. La réalisation de trois (03) sorties de prise de contact et d'entretien respectivement avec le Directeur Général de la Radio Zama, le Directeur provincial de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire de Sanmatenga et le Directeur régional de la Santé du Centre Nord. Ces sorties s'inscrivent la préparation des douze (12) émissions radios sur la Covid-19 avec les spécialistes de la santé.

2. La diffusion de cinq cent quarante (540) spots de sensibilisation sur le COVID-19 au profit des populations de la région du Centre-Nord par les radios Zama Fm de Kaya, Basnèrè de Tougouri et la Voix du lac Bam de Kongoussi.

3. La diffusion de trois cent soixante (360) microprogrammes de sensibilisation sur le COVID-19 au profil des populations de la région du centre nord par les radios Manegda de Kaya, Nayinere de Boulsa, Nerwaaya de Kongoussi

4. Réalisation de neuf (39) séances de sensibilisation sur la prévention contre la pandémie covid-19 avec les mégaphones par les comités de protection des communes de Kaya (13 séances), Barsalogo (18 séances), Kongoussi (04 séances) et Pissila (04 séances). Mille trois cent soixante-quinze (1 375) personnes dont trois cent cinquante-neuf (359) hommes, sept cent quarante (740) femmes et deux cent soixante-quatorze (274) enfants ont pris part à ces différentes séances de sensibilisation.

5. Distribution de 170 cartons de savons mis à disposition par le HCR aux PDI des communes de Kaya, Boussouma, Barsalogo et Korsimoro dans le cadre du ravitaillement des dispositifs de lavage de mains.

6. La réalisation de dix (10) sorties de suivi de dispositifs de lave-mains dans les communes de Kaya, Pissila, Korsimoro, Boussouma et Kongoussi.

## X. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

DOMAINES	RECOMMANDATIONS	ACTEURS	NIVEAU D'URGENCE
<b>Sécurité alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apporter une assistance en vivres aux PDI victimes des inondations ;</li> <li>➤ Apporter une assistance en vivres aux populations retournées.</li> </ul>	CONASUR, PAM	Urgent
<b>Abris &amp; AME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Octroyer des abris aux PDI sinistrés ;</li> <li>➤ Octroyer des AME aux victimes des inondations ;</li> <li>➤ Accompagner les victimes des inondations dans la reconstruction de leurs abris.</li> </ul>	Etat ; UNHCR ; ICAHD et autres partenaires	Urgent
<b>Protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre et intensifier les activités de sensibilisations des communautés sur les VBG</li> <li>➤ Poursuivre les sensibilisations sur la cohabitation pacifique, la protection de l'enfant et la prévention de la COVID-19 sur les sites de PDI, dans les communautés hôtes et villages de retour</li> </ul>	Tous les acteurs intervenant dans la protection	Permanent
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités des comités de protection sur les premiers secours</li> <li>➤ Poursuivre la prise en charge psychologique, psychosociale de tous les cas d'incidents de protection identifiés</li> <li>➤ Faire le suivi psychologique des personnes retournées dans leur village.</li> </ul>	ICAHD-International/Tous les acteurs intervenant dans la prise en charge psychosociale.	Permanent
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la sensibilisation sur la cohabitation pacifique dans toutes les localités d'accueil des déplacés, en particulier à Barsalogo et Kaya</li> </ul>	Acteurs étatiques et les acteurs humanitaires intervenants dans les localités	Permanent
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Distribuer des kits de dignité aux déplacées femmes allaitantes et les filles en âges de procréer de Kaya, Barsalogo et Kongoussi</li> </ul>	Sous-secteur violences Basées sur le Genre	Urgent
<b>Protection de l'enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer des espaces amis d'enfants pour faciliter l'éveil et l'épanouissement des enfants sur certains sites (stade de Kongoussi et Loulouka 5)</li> <li>➤ Sensibilisation sur la gestion hygiénique des menstrues</li> </ul>	ICAHD-International/Tous les acteurs intervenant dans la protection de l'enfance	Urgent